

Désignation	Milieu urbain	Milieu rural	Total
Secteur scolaire centre	0	106	106
Total général établissements primaire	42	472	514
Nombre de salles	570	1590	2160
Nombre de classes	659	1932	2591
Nombre total d'élèves	19129	44373	63502
Nombre total de filles	9309	20441	29750
% de filles par rapport à l'effectif total	48,66	46,07	46,85
Nombre d'enseignants	667	1929	2596

Source : Monographie de la Province Taza, 2011, Province de Taza

On recense au niveau de la province un total de 514 établissements primaires dont 45 écoles autonomes, 106 centres scolaires regroupant 362 classes satellites. Ces statistiques se répartissent différemment selon la nature du milieu urbain ou rural. En effet :

- ▶ en milieu rural, il y a trois fois plus de classes qu'en milieu urbain (1590 contre 570) et donc trois fois plus d'enseignants (1 929 contre 667) ;
- ▶ le nombre total d'élèves dépasse le double en milieu rural par rapport au milieu urbain (44 373 contre 19 129) ;
- ▶ par contre le taux de filles dans les effectifs des élèves reste sensiblement le même dans les deux milieux urbain et rural. Il est de l'ordre de 46%.

## Enseignement secondaire

*Tableau 6-17 Etablissements secondaires dans la province*

Désignation	Milieu urbain		Milieu rural		Total
	Public	Privé	Public	Privé	
Types					
Nombre de collèges	12	6	18	0	36
Nombre de classes	402	29	253	0	655
Nombre de salles	339	29	226	0	565
Nombre d'élèves	14544	684	8723	0	23267
Nombre de filles	6390	230	2802	0	9192
Nombre d'enseignants	638	29	375	0	1013

Source : Monographie de la Province Taza, 2011, Province de Taza

On constate que :

- ▶ sur les 36 collèges de la province, 50% sont en milieu rural et 50% en milieu urbain avec 2/3 d'établissements publics et 1/3 d'établissements privés ;
- ▶ mais au niveau des effectifs c'est au niveau du milieu urbain qu'il y a le plus de concentration avec 20620 élèves (dont seulement moins de 1/3 dans le secteur privé) soit presque 80% de l'effectif total.

## Enseignement Supérieur

On trouve une Faculté pluridisciplinaire dans la commune urbaine de Taza et qui draine l'ensemble des étudiants de la province.

### Au niveau de la zone d'étude élargie

La commune urbaine de Taza est la mieux équipée. On y trouve 24 écoles primaires, 7 collèges et 7 lycées.

Au niveau de la CR d'oulad chrif, on trouve 2 groupes d'écoles primaires avec une moyenne d'éloignement par rapports aux différents douars de l'ordre de 5 km. L'effectif total de ces écoles est de 1313 élèves dont 769 garçons et 544 filles.

Dans le territoire de la CR Bab marzouka, on peut recenser un collège et 4 groupements d'école primaires totalisant 15 antennes dans les différents douars regroupant un effectif total d'élèves de 2106 élèves (1163 garçons et 943 filles). La distance moyenne par rapports aux douars est de l'ordre de 3 km.

Enfin, dans la CR de Mknassa se trouvent 2 groupements d'école primaires totalisant 6 antennes dans les différents douars regroupant un effectif total d'élèves de 1220 élèves (720 garçons et 480 filles). La distance moyenne par rapports aux douars est de l'ordre de 4 km.

Malgré l'existence d'un nombre non négligeable d'établissement primaires et des classes même dans les douars les plus isolés, et malgré l'inscription de presque 100% d'élève (filles et garçons) à la première année de l'école, l'éducation reste caractérisée par une série de contraintes dont :

- ▶ l'éloignement de l'école pour une partie importante d'élèves qui doivent faire plus de 10 km de marche chaque jour (fatigue, manque de concentration, difficulté de restauration, froids et chaleurs selon les saisons, etc.) ;
- ▶ grand absentéisme des instituteurs surtout en périodes de grandes pluies où l'accès devient impossible pour les douars isolés ;

Il résulte de ces contraintes un échec scolaire pour une grande majorité d'élèves et l'arrêt d'une grande proportion au niveau des études primaires (principalement les filles)

### **6.4.6.3 Aspect genre et personne vulnérable**

L'aspect « genre » fait référence aux différences basées sur le sexe qui peuvent exister dans une société. Les inégalités basées sur le sexe peuvent s'exprimer au niveau de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'emploi et à la propriété, etc.

Dans le cadre du Projet, les personnes vulnérables inclues les handicapés physiques et mentaux, les démunis, les personnes âgées et les jeunes.

Cette section tentera de dresser un portrait général des différences entre sexe et des conditions de vie des populations vulnérables au Maroc.

Les sections qui suivent sont de sources bibliographiques, une analyse plus fine et centrée sur les Personnes Affectées par le Projet (PAP) sera analysée à travers le recensement en cours dans la zone d'étude restreinte.

### Santé des femmes

Les conditions de santé des femmes à l'échelle nationale s'améliorent depuis 1994. Tel que le montre le tableau suivant, l'assistance, les accouchements en milieu surveillé et les soins prénatals sont en croissance.

**Tableau 6-18 Conditions de santé des femmes et des accouchements depuis 1994**

Indicateurs en %		1994	1995	2003 / 2004	2009 / 2010
Femmes assistées à l'accouchement par un personnel médical ou paramédical	National	31,0	39,6	62,6	74,1
	Urbain	63,7	80,3	85,3	93,0
	Rural	13,8	19,3	39,5	56,7
Les accouchements en milieu surveillé	National	28,4	37,0	60,8	-
	Urbain	58,7	73,8	83,1	-
	Rural	12,5	18,5	38,0	-
Femmes enceintes recevant des soins prénatals	National	32,3	44,7	67,8	80,2
	Urbain	60,6	78,9	84,9	94,0
	Rural	17,6	27,6	47,9	68,3

Source : Haut-Commissariat au Plan, 2011b

Au niveau de l'accès aux soins de santé, les statistiques marocaines ont démontré que les enfants de sexe masculin sont légèrement plus enclins à être soignés ou vaccinés que les enfants de sexe féminin (Haut-Commissariat au Plan, 2011b).

### Chef de familles

A l'échelle nationale, les chefs de famille en milieu urbain sont à 81,2 % masculins tandis qu'en milieu rural à 87,3 % (Haut-Commissariat au Plan, 2010).

### Rôle des femmes

Les relations instituées entre sexes et entre classes d'âges dans les sociétés rurales marocaines portent encore la marque du système patriarcal. Dans la famille marocaine rurale, les hommes ont l'autorité de prendre la plupart des décisions comme celles qui concernent la gestion de la terre et des cultures. Il gère le budget du ménage, ainsi que les prêts et les emprunts. Au sein d'une exploitation familiale rurale telle que l'on retrouve dans la zone d'étude restreinte, tous les membres du ménage sont appelés à remplir des rôles définis par leur âge et leur sexe. Bien souvent, les contributions des femmes et des enfants à l'activité économique ne sont pas reconnues, tout comme l'accès des femmes aux moyens de production et à la terre (Haut-Commissariat au Plan, 2011c).

Ainsi, dans le milieu rural marocain, les femmes participent aux différentes phases de la production agricole en étant considérées comme des aides-familiales. Elles préparent le sol, effectuent les tâches de plantation, participent à la moisson et autres opérations de récolte et assurent les travaux de transformation du blé (utilisation de la meule, battage du blé), de stockage, de transport et de commercialisation. Outre l'exécution de ces tâches, les femmes et les petites filles se chargent de l'approvisionnement du ménage en eau et en bois nécessaire au chauffage et à la cuisson ainsi qu'à l'entretien et à la garde du bétail. Elles produisent, de ce fait, la plupart des services essentiels au fonctionnement de la famille en tant qu'unité de production (Haut-Commissariat au Plan, 2011c).

### Accès aux femmes à la propriété

La femme peut avoir accès à la propriété par héritage suite au décès d'un proche. La règle de base de l'héritage est : deux parts pour le garçon contre une part pour la fille (règle du double) (Haut-Commissariat au Plan, 2011c).

La femme, dans le milieu rural marocain, renonce, généralement, à demander sa part d'héritage afin de préserver le patrimoine familial uni en faveur des frères qui ont déjà l'habitude de l'exploiter. Une autre raison qui justifie ce choix est la peur qu'une demande de son héritage ne soit considérée par ses frères comme un signe d'indépendance de la part de leur sœur (Haut-Commissariat au Plan, 2011c).

D'une façon générale, les femmes sont rarement propriétaires de la terre, et lorsque c'est le cas, c'est souvent un parent homme qui supervise et gère les lopins jusqu'à leur mariage, les titres de propriété étant transmis directement à leurs fils (Haut-Commissariat au Plan, 2011c).

### Personnes handicapées mentales et physiques

Au Maroc, le taux d'analphabétisme atteint près de 71% chez les handicapés (ce qui plus du double des populations non handicapées). En milieu rural, la proportion d'analphabète est encore plus importante, elle atteint près de 82 %. Le taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans atteint à peine 35% chez les handicapés ce qui représente aussi plus de la moitié des populations non handicapées. En milieu rural, le pourcentage de scolarisation est encore plus faible, il est de 27%. La participation à l'activité économique est également deux fois plus importante chez les non handicapés que chez les handicapés (Haut-Commissariat au Plan, 2009).

En milieu rural dans la région de Taza Al Hoceima Taounate, la prévalence des handicaps moteurs, sensoriels ou mentaux est de 2,4 % tandis que dans la province de Taza la prévalence est de 2,5% (Haut-Commissariat au Plan, 2009).

### Personnes âgées

Bien souvent les personnes âgées sont fortement impactées par l'implantation d'un Projet et la réinstallation puisqu'elles ont de plus grandes difficultés à s'adapter aux changements.

Au Maroc, les personnes âgées sont la génération la moins touchée par la pauvreté car celle-ci s'allège avec l'avancement en âge. Ce constat s'explique par l'accumulation des richesses au fil des années, la réduction des charges liées à l'entretien des enfants et les liens intergénérationnels basés sur l'entraide et destinés à pallier l'insuffisance de ressources des personnes âgées (Haut-Commissariat au Plan, 2006).

### Jeunes

Au Maroc comme dans de nombreux pays, les adolescents sont vulnérables car ils sont exposés aux drogues, à la délinquance, aux maladies sexuellement transmissibles, etc. En milieu rural, l'insuffisance en infrastructures culturelles et sportives et les difficultés d'insertion professionnelles ont créé des exodes des jeunes vers les villes.

## 6.4.6.4 Analphabétisme

La population de la zone d'étude élargie souffre d'analphabétisme et de chômage. Comme le montre le tableau suivant, le taux d'analphabétisme est très important, que ce soit dans la commune urbaine de Taza ou dans les communes rurales. Il est dans tous les cas bien supérieur aux moyennes nationales. L'analphabétisme touche, de manière classique, beaucoup plus fortement les femmes.

*Tableau 6-19 Taux d'analphabétisme dans la zone d'étude*

Commune	Taux d'analphabétisme (%)		
	Masculin	Féminin	Total
CU de Taza	36,6	65,5	51,6
CR de Oulad Chrif	53,5	84,7	69
CR de Meknassa Al Gharbia	38,7	76,4	57,6
CR de Bab Marzouka	42,3	76,8	59,9
Moyenne nationale	30,8	54,7	43

Source : RGPH, 2004

### 6.4.6.5 Taux d'activité

Le tableau suivant montre que le taux d'activité (Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et la population totale correspondante) dans la zone d'étude élargie est supérieur à la moyenne nationale pour les communes d'Oulad Chrif et Meknassa Al Gharbia et inférieur pour les communes de Taza et Bab Marzouka. Le taux d'activité féminin est invariablement inférieur au masculin, mais il faut toutefois noter qu'il est relativement important dans les communes d'Oulad Chrif et Meknassa Al Gharbia où il avoisine les 30%.

**Tableau 6-20 Taux d'activité dans la zone d'étude en 2004**

Commune	Taux d'activité (%)		
	Masculin	Féminin	Total
CR Taza	51,3	15,6	33,1
CR Oulad Chrif	59,9	29,6	44,9
CR Meknassa Al Gharbia	59,8	25,9	42,8
CR Bab Marzouka	53,5	18,3	35,7
Moyenne nationale	54,7	17,6	35,9

Source : RGP, 2004

Les dernières données disponibles sur le taux d'occupation datant de 2011. Le tableau qui suit présente les données en milieu urbain en 2011.

**Tableau 6-21 Taux d'occupation en milieu urbain en 2011**

	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs
	%	%	%
Masculin			
<15 ans	0,4	0,0	99,6
15 - 24 ans	27,7	11,6	60,6
25 - 34 ans	78,6	14,9	6,5
35 - 44 ans	90,8	5,5	3,7
45 - 59 ans	83,4	2,4	14,2
60 ans et plus	21,0	0,2	78,8
Total	46,3	5,9	47,8
Féminin			
<15 ans	0,1	0,0	99,9
15 - 24 ans	7,0	4,9	88,1
25 - 34 ans	19,7	8,0	72,3
35 - 44 ans	19,9	3,2	76,9
45 - 59 ans	17,9	0,7	81,4
60 ans et plus	2,3	0,1	97,7
Total	10,8	2,9	86,2

Pour les définitions voir glossaire

Source : Adapté de Haut-Commissariat au Plan, 2011a

Le tableau qui suit présente le taux d'occupation en milieu rural en 2011.

**Tableau 6-22 Taux d'occupation en milieu rural en 2011**

	Actifs occupés	Chômeurs	Inactifs
	%	%	%
Masculin			
<15 ans	2,9	0,0	97,1

	<b>Actifs occupés</b>	<b>Chômeurs</b>	<b>Inactifs</b>
	<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>
15 - 24 ans	58,1	6,6	35,3
25 - 34 ans	92,1	4,7	3,2
35 - 44 ans	95,1	2,3	2,6
45 - 59 ans	91,9	1,3	6,8
60 ans et plus	56,5	0,1	43,4
Total	53,6	2,6	43,8
<b>Féminin</b>			
<15 ans	2,7	0,0	97,3
15 - 24 ans	25,0	1,2	73,8
25 - 34 ans	35,8	1,2	63,0
35 - 44 ans	46,0	0,4	53,7
45 - 59 ans	51,7	0,3	48,0
60 ans et plus	25,0	0,1	75,0
Total	26,2	0,5	73,3

Pour les définitions voir glossaire

Source : Adapté de Haut-Commissariat au Plan, 2011a

On remarque qu'en milieu rural, les femmes sont plus actives qu'en milieu urbain. Cette différence peut s'expliquer par la forte contribution aux tâches agricoles en milieu urbain et la migration des hommes à l'étranger ou en ville. Ainsi, pour remplacer la main d'œuvre masculine, la femme se trouve contrainte à travailler à l'extérieur de la maison pour assurer le fonctionnement de l'exploitation familiale (Haut-Commissariat au Plan, 2011c).

## 6.4.7 Infrastructures

### 6.4.7.1 Routes et pistes

#### Au niveau régional

La région Taza-Al Hoceima-Taounate est traversée par les routes nationales 1, 2, 6 et 8 et par le chemin de fer reliant Casablanca à Oujda. La longueur totale du réseau routier classé de la région est d'environ 3.800 km dont 554 km non revêtus. L'autoroute Fès – Oujda, qui traverse en grande partie la région a été mise en service en 2011.

L'objectif du 2ème Programme National de Construction des Routes Rurales (PNRR2) dans la région pour la période 2005-2015 est d'améliorer l'accessibilité des populations locales aux routes, ce qui constitue un levier de développement local durable. Il s'agit en effet d'augmenter le taux d'accessibilité de la population rurale de 53% en 2005 à 73% en 2015.

#### Au niveau provincial

Le réseau routier au niveau de la province de Taza couvre une longueur totale de l'ordre de 1200 km dont 76 km de routes nationales revêtues, 375 km de routes régionales revêtues, 496 km de routes provinciales revêtues et 255 km de routes provinciales non revêtues.

Pour cette province, l'objectif du 2ème PNRR2 pour la période 2005-2015 est la construction d'un linéaire total de 420 km de route rurales afin d'augmenter le taux d'accessibilité de la population rurale de 55% en 2005 à 70% en 2015.

La province de Taza est aussi reliée par une liaison ferroviaire à la grande ligne Marrakech-Oujda-Tunis. La ligne du chemin de fer assure le transport quotidien entre Taza et les grandes villes (Oujda, Fès et Casablanca).

Enfin, La province de Taza dispose d'un aérodrome (Sidi Hamou Meftah) dont l'état actuel nécessite une réhabilitation.

### **Au niveau de la zone d'étude élargie**

Dans la zone d'étude élargie se trouvent :

- ▶ l'autoroute de Fès – Oujda (et ses sorties) qui borde les crêtes d'Ouest en Est passe à 3 km au Sud de la zone d'étude restreinte en parallèle à la voie ferrée Fès-Oujda ;
- ▶ La route Nationale 6 plus ou moins parallèle à l'autoroute ;
- ▶ la RP5413 qui longe l'extrémité Nord des 2 crêtes ;
- ▶ la RP5416 qui longe la crête 4 ;
- ▶ de nombreuses pistes non asphaltées et rarement empruntées par des véhicules et qui servent de liaison entre les habitations isolées.

La CR Bab Marzouka est accessible par train, autocar et grand taxi alors que Meknassa Al Gharbia et d'Oulad Chrif ne sont accessibles que par grand taxi. On peut se rendre dans la commune urbaine de Taza par tous ces moyens et elle profite même de sa proximité avec l'aéroport de Fès (environ 110 km).

La situation de l'accessibilité des douars dans les communes peut être caractérisée comme suit :

La CR d'Oulad Chrif, est traversée par 2 routes provinciales la RP 5416 et la PR 5413 et par un réseau fragile de pistes. Au total, 13 Douars restent isolés durant toute l'année et sont inaccessibles au matériel roulant et 8 douars sont inaccessibles pendant les périodes des grosses pluies.

Le réseau des routes et pistes qui traverse le territoire de la CR de Bab Marzouka est de 240 km dont le tronçon de la route Nationale N° 6 qui lie Les villes de Fes et d'Oujda. Plusieurs pistes restent impraticables pendant la période hivernale à cause des problèmes d'érosion, de glissement de terrain et d'inondation. 5 Douars restent isolés durant toute l'année et sont inaccessibles au matériel roulant et 18 douars sont inaccessibles pendant les périodes des grosses pluies.

On peut conclure que la nature fragile des sols, le degré des pentes et l'abondance des précipitations sont souvent à l'origine des coupures des routes et des pistes. Ces conditions d'isolements constituent les premiers problèmes des habitants notamment les difficultés d'accès aux services de soins en cas d'urgence.

### **Dans la zone d'étude restreinte**

Dans la zone d'étude restreinte, les seules voies de communication existantes sont les pistes non asphaltées, celles-ci comprennent parfois des zones de décrochages. Dans le cadre du Projet, certaines d'entre elles seront aménagées afin de permettre aux camions de transport des éoliennes de circuler. Cet aménagement comprendra des élargissements, des corrections des virages, des améliorations de la stabilité, pente, largeur et rayon de braquage

L'accès au site d'entreposage, à la base vie et aux deux crêtes se fera depuis la RP5413. Pour l'accès aux C-3 et C-4, les pistes seront aménagées. L'accès à la partie Sud de la C-3 peut également se faire depuis une piste partant de la Nationale 6, cette piste ne sera pas utilisée pour accéder au chantier.

La RP5416 permet l'accès à la crête C-4 par une piste. Cette piste ne sera pas aménagée pour accéder au chantier.

*Figure 6-26 RP 5416 (gauche) et RP 5413 (droite)*



### **6.4.7.2 Electricité et télécommunication**

#### **Au niveau de la région**

Suite au succès qu'a connu le Programme d'Electrification Rurale Global (PERG) et pour répondre à la forte demande de la population de la région, l'ONE a procédé à partir de 2002 à une accélération du rythme de ce programme pour généraliser l'accès à l'électricité dans le monde rural. Ainsi en fin septembre 2006, 2032 villages de la région ont été électrifiés depuis le lancement du PERG en 1996.

#### **Au niveau de la province**

Le réseau de transport et de distribution de l'électricité dans la province de Taza est composé de cinq types de lignes allant en plus de la basse tension de 22 KV à 225 KV. Ces différentes lignes couvrent une longueur totale de l'ordre de 5120 km répartis comme suit :

- ▶ 200 km de ligne à 225 KV ;
- ▶ 200 km de ligne à 400 KV ;
- ▶ 280 km de ligne à 60 KV ;
- ▶ 1321 km de ligne à 22 KV ;
- ▶ 3120 km de ligne basse tension.

Le nombre de poste de distribution d'électricité est donné ci-dessous :

- ▶ 4 postes 60/22 KV ;
- ▶ 1 poste 225 / 60 KV ;
- ▶ 452 postes de distribution MT /BT ;
- ▶ 170 postes clients MT / BT.

En milieu rural, le taux d'électrification rural est de 95%.

#### **Au niveau de la zone d'étude élargie**

La situation d'électrification des communes de la zone d'étude est moins avancée par rapport à la moyenne au niveau provincial et régional. En effet :

- ▶ 94,7% de la population de Taza bénéficie d'un raccordement au réseau électrique de l'ONE.

- ▶ Dans la Commune Rurale d' Oulad Chrif, plus de 70% des ménages sont connectés au réseau d'électrification de l'ONE. Par contre, cinq douars et une vingtaine de ménages dans d'autres douars restent toujours sans électricité ;
- ▶ Au niveau de la Commune Rurale de Bab Marzouka, 73% des ménages sont connectés au réseau d'électrification de l'ONE et 27% utilisent d'autres moyens d'éclairage. Une dizaine de douars restent toujours sans électricité.
- ▶ Enfin, dans la Commune Rurale de Meknassa Al Gharbia puisque le raccordement à l'électricité ne concerne que 60% des ménages.

Plusieurs facteurs continuent à handicaper les efforts pour la généralisation de l'électrification dans ces communes, notamment l'inaccessibilité de certains douars en raison du relief, du manque de piste, et de l'éloignement des points de régularisation des frais d'électricité.

### **6.4.7.3 Alimentation en eau potable**

Au niveau de la région, la production de l'eau potable en 2001 a atteint 9 656 295 m<sup>3</sup>, la distribution a atteint 9 108 202 m<sup>3</sup> ; le taux de branchement en milieu urbain a passé, de 73.3 % en 1994 à 98 % en 2003. En milieu rural ce taux a passé de 2.5 % en 1994 à 35 % en 2003. Bien que le taux de branchement en milieu urbain paraisse élevé par rapport à la moyenne nationale (78%), la réalité montre qu'il y a une grande variabilité d'un centre à l'autre. On recense alors des centres qui ont un taux de branchement inférieur à la moyenne nationale (à titre d'exemple on cite un taux de branchement de 58% pour Tahla, 53% pour Guercif).

La population urbaine consomme 129 l/hab/j en moyenne, la structure de cette consommation est très contrastée selon les provinces et au sein de la même population. La situation dans la province de Taza est flagrante où près 100.000 habitants ne bénéficient même pas de la norme minimale admise en milieu rural (15l/hab/j).

La population rurale est la plus touchée par le manque d'infrastructure de l'eau potable le déficit atteint plus de 80%, la majorité des Douars sont soit dépourvus de points d'eaux soit disposant de points d'eau ayant un niveau d'équipement rudimentaire et une pérennité incertaine.

Au niveau provincial, le taux d'accès à l'eau potable est de 100% en milieu urbain et 68% en milieu rural contre 82% au niveau national. Le volume global d'eau potable produite annuellement est de l'ordre de 5 167 163 m<sup>3</sup> et la longueur du réseau est de 950 km.

#### **Au niveau de la zone d'étude élargie**

Au niveau de la zone d'étude élargie on note généralement que :

La population de Taza est presque entièrement reliée au réseau d'eau comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous. C'est la Régie Autonome de Distribution d'Eau et d'Electricité de Taza qui gère le service public communal de distribution d'eau et d'électricité. Elle est également chargée de l'exploitation des captages et d'adduction d'Eau appartenant à la ville.

Au niveau de la zone d'étude, il existe un réseau d'eau potable :

- ▶ Au niveau de la CR d'oulad Chrif, à l'exception de 3 ménages au niveau du centre de la commune qui sont connectés au réseau d'eau potable de l'ONEP, le reste de la population de la communes (99,79%) s'approvisionnement à partir des sources et des puits. La majorité des bornes fontaines sont en arrêt de distribution de l'eau potable. Un projet de mise en place de la 2ème tranche du réseau de l'eau potable est en cours de réalisation.
- ▶ Dans la CR de Bab Marzouka, 356 ménages (12,5%) sont connectés au réseau d'eau potable de l'ONEP et 883 ménages (31%) s'approvisionnement en eau potable à partir de fontaines publiques. Le reste 1592 ménages (56,5%) s'alimentent à partir de sources et de puits. Les inondations de oued Inaouen a mis hors services 16 fontaines ce qui a provoqué de sérieux problèmes d'alimentation en eau potable pour une grande partie de la population.

#### 6.4.7.4 Assainissement liquide

La population de Taza est presque entièrement reliée au réseau d'assainissement, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous. Les principales caractéristiques du réseau d'assainissement montrent que la Longueur du réseau d'assainissement est de l'ordre de 14 Km qui représente un taux de desserte de 77%. Ce réseau comporte 556 point de débouchages.

Par contre, le réseau public d'assainissement est presque inexistant au niveau des communes rurales de la zone d'étude élargie. L'assainissement s'opère par fosses septiques ou par d'autres moyens.

L'inexistence de réseau d'assainissement liquide pose d'énormes problèmes de santé liés à la stagnation d'eau usée et aux nuisances des odeurs surtout au niveau des agglomérations regroupées.

*Tableau 6-23 Assainissement*

Commune	Assainissement (%)		
	Réseau public	Fosses septiques	Autre
CU de Taza	92,6	3	2,6
CR de Oulad Chrif	0,4	34,4	64,6
CR de Meknassa Al Gharbia	0,6	62,9	35,8
CR de Bab Marzouka	0,7	20,7	76

Source : RGPH 2004

#### 6.4.7.5 Gestion des déchets solides

Comme pour le réseau d'assainissement liquide, la gestion des déchets solides présente des problèmes au niveau de la zone d'étude élargie. En effet :

- ▶ la commune de Marzouka qui procède à la collecte d'une partie des déchets solides au niveau du centre de la commune et les déverse dans une décharge non contrôlée ;
- ▶ il n'y a pas de système de collecte des déchets solides dans les autres communes.

Il y a lieu de noter le projet de construction d'une nouvelle décharge publique intercommunale prévue sur le territoire de la commune rurale de Meknassa Ach-Charkia (cette commune ne fait pas partie de la zone d'étude). Cette future décharge publique permettra l'élimination d'environ 100 tonnes par jour de déchets ménagers produits par la ville de Taza et les communes rurales alentours y déverseront certainement leurs déchets également.

### 6.4.7.6 Hôpitaux et dispensaires

La province de Taza dispose d'un hôpital provincial (H.I.B) d'une capacité de 317 lits et de 2 cliniques privées d'une capacité de 34 lits.

**Tableau 6-24 Evolution de l'infrastructure sanitaire du Réseau de Soins de la santé de base de la Province de Taza**

FSSB	1996	2010
Centre de santé urbain avec module d'accouchement	1	3
Centre de santé communal avec module d'accouchement	6	14
Centre de santé communal	23	20
Centre de santé urbain	8	8
Dispensaire rural	25	27
TOTAL	64	72

Source : Monographie de la Province Taza, 2011, Province de Taza

Les principaux indicateurs du secteur de la santé dans la province sont récapitulés dans le tableau suivant :

**Tableau 6-25 Indicateurs des ressources sanitaires "Ratios de desserte"**

Indicateurs	Provincial	National
Nombre d'habitants par lit d'hospitalisation (Secteur public)	2066	1151
Nombre d'habitants par Médecin « Secteur public »	6543	3580
Nombre d'habitants par Médecin « Secteur privé »	12862	3710
Nombre d'habitants par Médecin « Ensemble des Secteurs »	4337	1822
% des médecins spécialistes	27	46.6
Nombre d'habitants par «ESSB »	8021	9073
Lits par médecin	5	4.6
Nombre d'habitants par infirmier	1231	1155
Lits par infirmier	0.94	1
Consultations médicales par habitant	0.48	0.5
Consultations paramédicales par habitant	0.99	0.8

Source : Monographie de la Province Taza, 2011, Province de Taza

On constate généralement que les indicateurs relatifs aux ratios de desserte en matière de ressources sanitaires sont beaucoup plus faibles par rapport aux indicateurs à l'échelle nationale. Cela traduit le niveau encore très faible du secteur de la santé dans la province. En effet :

- ▶ le nombre d'habitants par lit d'hospitalisation est pratiquement le double dans la province par rapport à l'échelle nationale (2066 contre 1151) ;
- ▶ le nombre d'habitants par médecin est aussi 2 fois plus important dans la province par rapport au pays (6543 contre 3580).

Enfin, le taux des médecins spécialistes dans l'effectif total des médecins est 2 fois plus important à l'échelle nationale par rapport à la moyenne de la province.

### Au niveau de la zone d'étude

Si les indicateurs du secteur de la santé dans la province de Taza sont largement en deçà de la moyenne nationale, au niveau des communes de la zone d'étude, ils sont assez alarmants. En effet, la structure sanitaire dans ces communes est comme suit :

- ▶ dans la CR d'Oulad Chrif :
  - un centre de santé communal : Od Cherif (Bab Ramla) : sans équipements ni ambulance. Au total, 2 personnes exercent dans le centre : 1 médecin et 1 infirmier. Seule une vingtaine de sages-femmes traditionnelles non formées opèrent sur le territoire de la commune. Aucun projet d'extension ou de construction d'un nouveau CSC n'est prévu actuellement.
- ▶ au niveau de la CR de Bab Marzouka :
  - un centre de santé communal avec module d'accouchement (Bab Marzouka) ;
  - deux dispensaires ruraux (Jlaila et Jamaa Lakbir) ;
  - une ambulance ;
  - au total, 5 personnes travaillent dans ces infrastructures : 1 médecin et 4 infirmiers. Aucun projet d'extension ou de construction d'un nouveau dispensaire n'est prévu actuellement.
- ▶ la CR de Meknassa :
  - un centre de santé communal : Meknassa Rharbia ;
  - quelques salles de soins dans certains douars et une ambulance ;
  - au total 3 personnes exercent dans la commune : 1 médecin et 2 infirmiers. Aucun projet d'extension ou de construction d'un nouveau dispensaire n'est prévu actuellement.

*Figure 6-27 Dispensaire Jlaila*



Le dispensaire Jlaila est le plus proche de la zone d'étude restreinte, il est situé à l'Est de la C-3

L'accès aux soins constitue une contrainte majeure pour la population. La distance moyenne entre les ménages et le dispensaire est de l'ordre de 6 km. Aussi les centres de santé disponibles sont très peu équipés et disposent de très peu d'infirmiers par rapports aux besoins de la population. Devant le manque d'infrastructures de soins, Cette population est obligée de se diriger vers l'hôpital provincial de Taza ou le centre hospitalier universitaire de Fès.

#### **6.4.7.7 Servitudes dans la zone d'étude restreinte**

##### **Alimentation eau potable**

Selon les sources ONEP, du côté de la C-4, ces conduites longent une piste communale parallèle à cette crête et qui traverse les douars Bou Jerid, Melaila, Kaabecha et Oumae. Du côté de la C-3, ces conduites sont, selon les responsables ONEP, assez éloignées de la zone d'implantation du projet. Un château d'eau existe à proximité immédiate de l'accès à la crête.

L'emprise des conduites d'adduction d'eau potable est d'environ 20 m.

##### **Réseau électrique et de télécommunication**

A proximité de la zone d'implantation du projet, deux lignes électriques haute tension (60kv et 225kv) passent à l'extrémité sud. Ces lignes ont une emprise de 30 m et sont éloignées des futures éoliennes.

La ligne électrique souterraine (basse tension) qui permet d'alimenter le réseau de télécommunication IAM est localisée sur la C-3 (Communes Meknassa Al Gharbia et Bab Marzouka). Le tracé exact de cette ligne n'a pas pu être fourni par l'ONE.

Aucune antenne télécom n'existe dans la zone d'implantation du projet. Par contre une antenne télécom se trouve sur la crête Ouert Fila à 2,5 km de l'éolienne la plus proche (E32).

*Figure 6-28 Antenne télécom*



Source : Phénixa, 2011

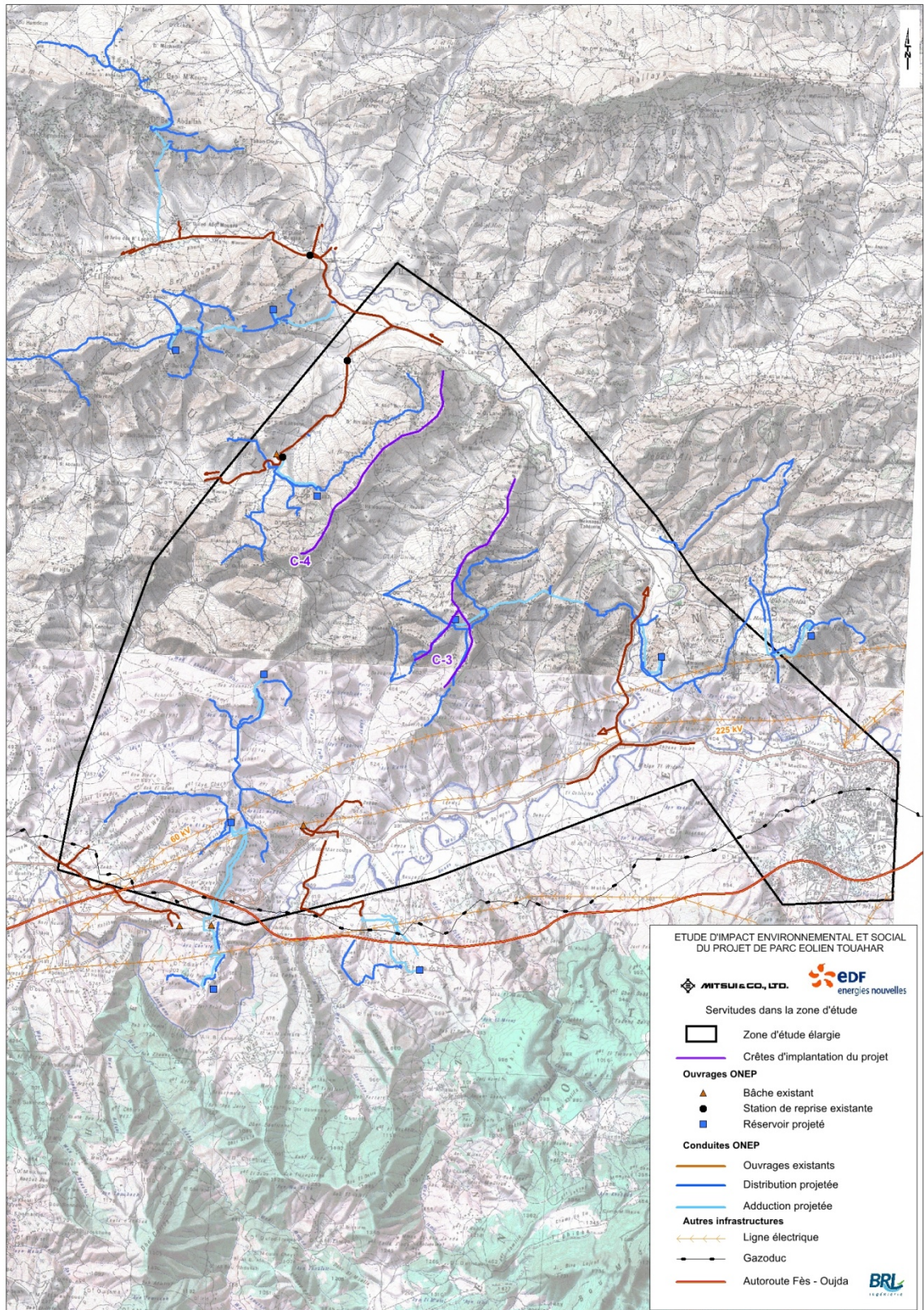
### Gazoduc

Le gazoduc Maghreb Europe (GME) qui va de l'Algérie à l'Espagne passe au sud de la zone d'implantation du projet à environ 6 km des crêtes C-3 et C-4. Il longe l'autoroute Fès-Oujda (A2) et passe à proximité de la ville de Taza.

### Aviation civile

Concernant l'aviation civile, le projet sera équipé d'un système de balisage des éoliennes comprenant :

- ▶ une couleur blanche des éoliennes ;
- ▶ un balisage lumineux de jour et un de nuit



## 6.4.8 Activités économiques

### 6.4.8.1 Agriculture & élevage

#### Productions végétales et animales au niveau de la région

Généralement, la région est à vocation agricole. La superficie agricole moyenne assolée annuellement est de 992.800 ha, soit un coefficient d'intensification de cultures de 107% à l'hectare. Les cultures pratiquées sont très variables et comprennent les céréales (49%), l'arboriculture fruitière (30%), le maraîchage (1,2%), les légumineuses alimentaires (12%) les fourrages (3,5%) et la jachère travaillée (5%) et autres cultures (5,6%).

Sur le plan juridique, 83 % des terres agricoles de la région sont de nature melk. Les autres statuts (collectif, domanial, habous) partagent les 17%.

Les principales productions végétales dominantes sont les céréales (blé tendre, blé dur, orge, etc.), les légumineuses (fève, petit pois, lentille), les fourrages (luzerne, bersim, Avoine et vesce), les cultures maraîchères (pomme de terre, tomate, oignon, fève en vert) et l'arboriculture (olivier, amandier et le figuier).

De par son importance économique dans l'amélioration des revenus agricoles, l'arboriculture fruitière joue au niveau de la région un rôle imminent en matière de conservation des sols contre l'érosion hydrique, en égard au relief accidenté de la zone et la vulnérabilité des sols. Le patrimoine arboricole est très varié, on y trouve, de l'olivier, de l'amandier, du figuier, des agrumes et diverses autres espèces.

Enfin, la région compte de nombreuses exploitations agricoles dont plus de la moitié sont localisées dans la province de Taounate (55%). La province de Taza regroupe environ 29% de ces exploitations. Un des problèmes est le morcellement des exploitations puisque la superficie moyenne d'une parcelle est de 0,6 ha contre 0,9 ha au niveau national.

Par ailleurs, il faut signaler l'abondance et la grande diversité des plantes aromatiques et médicinales dans le Rif. La flore de celui-ci est une caractéristique du pourtour méditerranéen et comprend des espèces endémiques de cette région, lesquelles méritent plus particulièrement d'être valorisées. L'extraction ou la distillation de ces plantes donne des essences et des huiles essentielles très demandées dans les industries pharmaceutiques, cosmétiques et les industries alimentaires d'une façon générale.

En ce qui concerne les productions animales, on trouve principalement dans la région les viandes rouges et blanches, le lait, le miel et la laine. L'effectif du cheptel d'élevages (bovins, ovins et caprins) de la région représente 8% de l'effectif à l'échelle nationale. Il est composé de 226.600 têtes de bovins, 1.213.000 têtes d'ovins et 414.700 têtes de caprins.

Le secteur avicole compte 300 stations, produisant entre 5 000 et 6 000 tonnes de viande blanche.

## Productions végétales et animales au niveau de la province

L'agriculture est la principale activité économique de la province. C'est l'activité la plus génératrice d'emploi et de revenus pour les populations. Cette activité peut être caractérisée comme suit :

► Occupation des sols :

Le tableau suivant récapitule l'occupation des sols dans la province :

**Tableau 6-26 Occupation des sols dans la province**

Occupation des sols	Superficies (Ha)	%
SAU	216000	34%
Forêts	170300	26%
Parcours	257340	40%
Total	643640	100%

Source : Monographie agricole de la Province de Taza, 2007, DPA Taza

On constate que :

- La Superficie Agricole Utile (SAU) n'occupe que 34% des surfaces (dont 212 130 ha en bour et seulement 3 870 ha en irrigué) ;
- Les parcours occupent 40 % de la superficie totale (257 340 ha). Le reste est occupé par des forêts.

► Statut juridique des terres

**Tableau 6-27 Statut juridique des sols dans la province**

Statut juridique	Superficie (Ha)	%
Melk	160370	74 %
Collectif	32179	15%
Habous	6434	03%
Domanial	16983	08%
Total	215966	100%

Source: Monographie agricole de la Province de Taza, 2007, DPA Taza

On constate que :

- Le statut juridique « Melk » (propriété privé) domine au niveau de la province. Il représente 74% de la SAU totale ;
- Les terres collectives représentent 15% de la SAU. Les terres domaniales 8% et les Habous 3%.

► Typologie des exploitations

Le tableau suivant récapitule la répartition des exploitations agricoles selon 4 classes de tailles en ha.

**Tableau 6-28 Taille des exploitations agricoles dans la province**

Classes d'exploitations (ha)	Nombre	%
De 0 à 5 ha	33600	73,93
De 5 à 10 ha	8500	18,70
De 10 à 20 ha	2700	5,94
> 20% ha	650	1,43
Total	45450	100,00

Source: Monographie agricole de la Province de Taza, 2007, DPA Taza

La structure des tailles des exploitations agricoles est dominée par la petite exploitation de moins de 5 ha. Cette classe représente près de 74% de l'ensemble des exploitations de la province.

Les grandes exploitations de plus de 50 ha sont quasiment inexistantes et les exploitations entre 5 et 10 ha représentent 18,7% de l'effectif des exploitations.

► Productions végétales

**Tableau 6-29 Répartitions des assolements entre les différentes espèces**

Désignation	Superficie (ha)	%	Production (Qx)	%
Céréales	105600	46,13	1400500	25,88
Légumineuses	38800	16,95	230000	4,25
Fourrages	1000	0,44	2555600	47,23
Maraîchage	2500	1,09	125000	2,31
Arboriculture	81000	35,39	1100000	20,33
Total	228900	100,00	5411100	100,00

Source: Monographie agricole de la Province de Taza, 2007, DPA Taza

Au niveau des assolements, les céréales viennent en tête d'occupation de superficie (46%) et de productions (26%) suivi par l'arboriculture (35% des surfaces) dont l'olivier principalement. En effet, l'olivier occupe une superficie de 62,400 Ha (77% de la superficie plantée) avec une production moyenne d'olives de la province est de 60.000 Tonnes correspondant à 10% de la production moyenne nationale.

Au niveau de la province, l'élevage n'est pas une activité aussi importante que la culture des oliviers ou des céréales. On trouve toutefois de l'élevage de bovins, ovins, caprins et équidés. Dans l'ensemble des communes de la zone d'étude, l'élevage d'ovins est invariablement supérieur aux autres, suivi de l'élevage de bovins, puis de celui de caprins et équidés.

Le tableau suivant récapitule les effectifs des races et des niveaux de productions animales rencontrées dans la région.

**Tableau 6-30 Situation des productions animales dans la province de Taza**

Races	Effectifs (têtes)	%	Productions	Quantités /an
Bovins	55200	8	Lait	6.200.000 litres
Ovins	388400	56	Laine	354 T
Caprins	187650	28	Viandes	3422 T
Equins	58240	8	Miel	21,2 T
Total	689 940	100%		
Ruches	1720		Poulet	3860 T
Aviculture (unités)	110		Œufs	20 Millions d'unités

Source: Monographie agricole de la Province de Taza, 2007, DPA Taza

Les productions animales sont dominées par l'élevage des ovins (56% des effectifs) suivi par les caprins (28%). L'élevage des bovins ne représente que 8% des effectifs.

Les troupeaux sont constitué presque en totalité par des races locales rustiques certainement mais très peu productives.

### Production végétale et animale au niveau de la zone d'étude élargie

Au niveau de la zone d'étude, l'agriculture constitue la principale activité exercée par les populations. Les cultures des oliviers et des céréales dominent très largement la production végétale. On trouve dans une moindre mesure de la culture de figuiers, câpriers et amandier.

Le développement de l'activité agricole dans la zone se heurte au relief difficile et au manque d'accès. Le taux d'analphabétisme freine également une éventuelle évolution du secteur.

C'est une agriculture vivrière caractérisée par un très faible niveau de rendement à cause principalement de l'importance du morcellement et des petites exploitations et du très faible taux de mécanisation lié entre autre à la configuration montagneuse du relief ce qui limite sérieusement la mise en valeur de ces terres.

► Statut foncier

Le tableau suivant récapitule la structure des statuts juridiques des terrains de la SAU dans les trois communes du projet.

**Tableau 6-31 Statuts juridiques des terrains de la SAU**

Superficies (ha)	Oulad chrif	Meknassa	Bab Marzouka	Total	%
SAU totale	8010	9700	8234	25944	100,00%
% par rapport à la SAU de la Province	3,71	4,49	3,81	12,01	-
SAU irriguée	5	350	280	635	2,45%
Melk	7445	8879	7731	24055	92,72%
Domanial	360	76	5	441	1,70%
Habous	200	45	181	246	0,95%
Collectif	0	0	37	37	0,14%

Source: Monographie agricole de la Province de Taza, 2007, DPA Taza

On peut noter que :

- Sur la superficie totale de la SAU au niveau des trois communes (26 000 ha) ne représente que 12% de la SAU totale de la province.
- Les terres Melk (propriétés privées) sont prédominantes. Ils représentent plus de 90% des terres. Le reste est répartie entre des terres habous (1%) et des terres domaniales (1,7%). Les terres collectives sont presque inexistantes.
- La majorité de la SAU est conduite en bour, l'irrigué ne représente que 2,45% principalement à Bab Marzouka et à Meknassa

► Structure des exploitations

Au niveau des trois communes du projet, la répartition des exploitations agricoles selon leurs classes de taille est donnée par le tableau suivant :

**Tableau 6-32 Taille des exploitations agricoles dans les trois communes du Projet**

Classes (ha)	CR Oulad Chrif	%	CR Meknassa	%	CR Bab marzouka	%
Moins de 5 ha	870	62,14	902	47,45	880	41,94
5 à 10 ha	308	22	645	33,93	775	36,94
10 à 20 ha	152	10,86	270	14,20	380	18,11
20 à 50 ha	70	5	82	4,31	63	3

Classes (ha)	CR Oulad Chrif	%	CR Meknassa	%	CR Bab marzouka	%
Plus de 50 ha	0	0	2	0,11	0	0
Total	1400	100%	1901	100%	2098	100%

Source: Monographie agricole de la Province de Taza, 2007, DPA Taza

On peut constater que :

- Les petites exploitations de moins de 5 ha restent dominantes dans les trois communes avec une prédominance dans la CR de Oulad Chrif (62%).
- A l'exception de 2 exploitations dans la CR de Meknassa, les grandes exploitations de plus de 50 ha sont quasiment inexistantes et les exploitations entre 5 et 10 ha représentent respectivement 22%, 34% et 37% dans les trois communes.
- La petitesse de la taille des exploitations constitue une contrainte fondamentale pour le développement de l'agriculture dans l'aire de l'étude du projet

► Productions végétales

**Tableau 6-33 Assolements dans les trois communes du Projet**

Cultures (ha)	CR Oulad Chrif	CR Meknassa	CR Bab Marzouka	Total	%
Céréales	4200	4900	4558	13658	51,86
Légumineuses Alimentaires	1120	1350	1214	3684	13,99
Cultures Maraîchères	50	1100	936	2086	7,92
Cultures Fourragères	278	220	139	637	2,42
Arboriculture Fruitière (olivier)	2362	2130	1780	6272	23,81
Total	8010	9700	8627	26337	100,00

Source: Monographie agricole de la Province de Taza, 2007, DPA Taza

La nature et l'importance des espèces cultivées dans les trois communes du projet montrent le niveau très limité du potentiel de production dans cette zone. En effet :

- les céréales occupent plus de la moitié (51,86%) de la SAU totale suivi par l'olivier (23,81%) ;
- les légumineuses sont pratiquées sur 14% de la SAU et ;
- le reste est occupé par les fourrages et le maraîchage.

Enfin, il y'a lieu de noter que les rendements sont généralement en deçà des rendements moyens nationaux car étroitement liés aux niveaux de pluviométrie annuelles. En cas d'année de sécheresse, les rendements des cultures sont presque nuls.

## ► Productions animales

**Tableau 6-34 Production animales dans les trois communes du Projet**

Races	Oulad chrif	Meknassa	Bab marzouka	Total	%
Bovins	1550	1850	2319	5719	21,31
Ovins	4300	6150	4200	14650	54,59
caprins	400	2300	3765	6465	24,09
Total	6250	10300	10284	26834	100,00
Equidés	1850	1900	2600	6350	

Source: Monographie agricole de la Province de Taza, 2007, DPA Taza

L'effectif total des bovins, ovins et caprins dans les trois communes de l'étude s'élève à près de 27000 têtes dont 55% constitué par les ovins. Le reste est réparti également entre les bovins et les caprins.

### 6.4.8.2 Forêts

#### Forêt au niveau de la province

Au niveau de la province, le domaine forestier exploitable couvre une superficie de 210 747 ha (soit plus de 30% de la superficie territoriale de la province). Il joue un rôle social, environnemental et économique par le développement des recettes au profit des communes rurales.

Les principales formations végétales sont à base de cèdre, de pins naturels, de chêne vert, de chêne liège et de chêne Zeen...etc. S'ajoute une diversité floristique très riches à base plantes aromatique et médicinale et plantes mellifères (romarin, thym, la lavande, arbousier, etc). La ventilation des superficies par essence se présente comme suit :

**Tableau 6-35 Forêts dans la province**

Espèces	Superficie (ha)	Proportion (%)
Chêne vert	108639	51,55
Essences secondaires	23160	10,99
Thuya	18490	8,77
Pin maritime	3518	1,67
Pin d'alep	18947	8,99
Genévrier	783	0,37
Vide	15101	7,17
Reboisement	22 109	10,49
Total	210 747	100,00

Source: Monographie agricole de la Province de Taza, 2007, DPA Taza

Le chêne vert domine à plus de 50% les superficies forestières exploitables.

Au niveau de la zone d'étude élargie, à l'exception de quelques îlots d'arbres forestiers très limités et très dispersés, il n'y a pas d'espace forestier important.

### 6.4.8.3 Activités artisanales

#### Au niveau de la région

Le secteur de l'artisanat occupe une place importante dans la région de Taza-Al Hoceima-Taouate. Il constitue un vecteur essentiel dans l'économie de la région et emploie une grande partie de la population locale. Le secteur révèle des potentialités qui fondent sur des traditions à la fois économiques, culturelles et artistiques. En effet :

- ▶ la région compte 19.358 artisans dont 14.450 travaillent dans l'artisanat d'art et de production et 4908 dans l'artisanat de services ;
- ▶ la région comporte 37 coopératives fédère 668 adhérents et 38 associations artisanales (1.429 membres) ;
- ▶ les activités artisanales sont considérées en milieu rural comme mode de vie, elles sont constituées en milieu urbain par des prestations de services assurant des revenus aux artisans ;
- ▶ le secteur de l'Artisanat joue un rôle économique et social d'une importance majeure au niveau régional, et constitue ainsi une autre locomotive économique à côté du tourisme.

#### Au niveau de la province

L'artisanat est un secteur qui bénéficie dans cette province d'un savoir-faire et d'une production diversifiée. Elle occupe une place importante dans le tissu économique et social de la province.

Les principales activités artisanales sont la broderie, la tapisserie, le tissage artisanal, la sculpture, les produits de vannerie, la taille de pierre, etc. Ces activités sont réparties géographiquement comme suit :

- ▶ Oued amlil : Pierres taillées ;
- ▶ Bni ourayn : Tapis ;
- ▶ Guercif : Armes traditionnelles, produits d'alfa ;
- ▶ Tahla : Tapis ;
- ▶ Bni oulid : Sculpture sur bois ;
- ▶ Bni Frassen : Vannerie (doum.)

Un projet de création d'un village d'artisans a vu le jour dans la ville de Taza, en partenariat entre le Département de l'artisanat, l'APDN, la Chambre d'Artisanat, la Commune Urbaine de Taza et l'association.

Le nombre d'artisans en activité dans les différents centres de la province s'élève à plus de 8137 artisans réparti comme suit :

- ▶ 40% travaillent dans la branche tissage ;
- ▶ 25% exercent les métiers liés au bâtiment ;
- ▶ 35% sont répartis entre les différentes activités utilitaires et services.

#### Au niveau de la zone d'étude élargie

Les activités artisanales dans la zone d'étude se concentrent principalement sur la commune urbaine de Taza. Les principales activités sont la broderie et tapisserie, le tissage artisanal, les sculptures en bois, les produits à base végétale ainsi que la taille de pierre et poterie.

Dans les trois communes du Projet, les activités artisanales sont très limitées voir même inexistantes. On note la fabrication des paniers en quantités limitées pour les besoins de la population locale.

#### 6.4.8.4 Activités industrielles

##### Au niveau de la région

En dépit de la disponibilité des ressources naturelles et de matières premières, l'activité industrielle à l'échelle de la région est encore à l'état embryonnaire. Trois branches dominent le tissu industriel régional à savoir l'industrie agroalimentaire, le textile, le cuir, la chimie et la parachimie.

Pour remédier à la faiblesse du poids de ce secteur dans l'économie régionale, des zones industrielles équipées ont été créées dans les provinces de Taza et d'Al-Hoceima. Les principaux secteurs de l'activité industrielle sont l'agroalimentaire, la confection et les industries de bois, chimiques et parachimiques. Le secteur industriel dans la région reste tributaire des niveaux d'investissement qui reste très faibles.

##### Au niveau de la province

De même que pour la région, la province de Taza, ne représente pas un pôle industriel majeur au niveau national. Ce secteur d'activité reste encore à l'état embryonnaire. L'essentiel de l'activité industrielle de la province est concentré dans les environs de Taza. Le textile et l'habillement représentent l'activité principale. L'industrie agro-alimentaire est également bien implantée surtout pour la trituration des productions des olives. On note l'existence de 14 unités modernes de trituration des olives, 14 unités semi modernes, 2000 maâsras traditionnelles et 1 unité de conservation des olives.

Le parc industriel est constitué de 59 établissements, employant 3107 personnes. Les différentes branches dominant le tissu industriel provincial se représentent comme suit :

*Tableau 6-36 Caractérisation des secteurs industriels dans la province de Taza*

Secteurs	Unités		Chiffre d'Affaire (1 000 DH)		Ressources humaines	
	Nombre	%	Montants	%	Effectif	%
Agro-alimentaire	33	55,93	237 659	42,30	192	6,36
Textile	14	23,73	103 153	18,36	2566	85,05
Métallurgique	2	3,39	33 915	6,04	22	0,73
Electrique et Electronique	1	1,69	5 548	0,99	132	4,38
Chimie et Parachimie	9	15,25	181 526	32,31	105	3,48
Total	59	100,00	561801	100,00	3017	100,00

Source : Monographie de la Province Taza, 2011, Province de Taza

On peut noter que :

L'Agroalimentaire (56% des unités industrielles) et le textile (24%) représentent à elles seules 80% du nombre d'unités du secteur dans la province. Ces deux branches représentent aussi plus de 60% du chiffre d'affaire annuel et occupent plus de 90% des ressources humaines du secteur.

En matière d'infrastructure d'accueil industriel, on compte deux zones industrielles au niveau de Taza Al Jadida sur la route d'Aknoul qui totalisent une superficie de plus de 31 ha. Pour un nombre total de lots de 257 selon les indications du tableau suivant :

**Tableau 6-37 Zones industrielles dans la province de Taza**

Tranches	Première zone	Deuxième zone	Total
Superficie aménagée	14 ha 43 a 62 ca	17 ha 11a	31 ha 54 a 62 ca
Nombre de lots	46	211	257

a : are (0.01 ha); ca :centiare (0.01 a)

Source : Monographie de la Province Taza, 2011, Province de Taza

Par ailleurs, il y a lieu de noter que :

- ▶ Un projet de création d'une nouvelle zone industrielle et d'une extension de la zone industrielle actuelle à Taza, est en cours d'approbation, dans le cadre d'un partenariat entre le département du commerce et de l'industrie, le CRI et le conseil provincial de Taza.
- ▶ Par ailleurs, un projet de création d'une pépinière d'entreprises (42 ateliers de 40 à 160 m<sup>2</sup>), au profit des jeunes diplômés, dans le cadre d'un partenariat entre le département du commerce et de l'industrie, l'APDN et la Commune Urbaine de Taza, est en cours d'attribution.

#### Au niveau de la zone d'étude

Il n'y a aucune activité industrielle dans la zone du projet.

#### **6.4.8.5 Commerces et services**

##### Au niveau de la région

Le commerce est l'une des activités les plus florissantes de la région. La majorité des investissements est orientée vers ce secteur vu les besoins importants en approvisionnement de la région. Ainsi, on constate qu'un réseau très dense de commerçants couvre toute la région employant plus de 11% de la population active. En général, les transactions commerciales dans cette région obéissent à la succession de deux périodes d'activités distinctes :

- ▶ une période de dynamisme des transactions commerciales au cours de l'été, générée par une demande croissante occasionnée par l'afflux massif de touristes et le retour de RME
- ▶ une période de flux commerciaux moyens durant le reste de l'année.

##### Au niveau de la province

Les structures commerciales sont limitées au niveau de la province en grande partie aux activités des besoins des habitants locaux. Les principales structures commerciales rencontrées sont données par le tableau suivant.

**Tableau 6-38 Structures commerciales dans la province de Taza**

<b>Structures commerciales</b>	<b>Effectifs</b>
Marchés de gros des légumes et fruits	01
Marchés municipaux	04
Abattoirs	01
Souks Hebdomadaires	53
Halle aux grains	01
Grossistes	105
Points de vente en détail	3163
Economats	06
Kissariats	16
Franchises	03

Source : Monographie de la Province Taza, 2011, Province de Taza

#### Au niveau de l'aire d'étude

Mis à part les souks hebdomadaires du samedi dans la CR d'Oulad Chrif, du dimanche dans la CR de Bab Marzouka et du mardi pour la CR de Meknassa, les activités commerciales restent limitées à quelques boutiques réparties au niveau des centres des communes et dans certains douars pour subvenir aux besoins immédiats des populations en quelques produits de base.

Ces trois souks hebdomadaires restent très peu structurés (absence d'abattoirs, d'aires de commercialisation de bétail, d'organisation, etc.). Le nombre moyen de visiteurs change d'une saison à l'autre au cours de l'année, sans jamais dépasser les 1000 visiteurs. Les produits agricoles locaux sont écoulés en grande partie aux niveaux de ces souks.

#### **6.4.8.6 Mines et énergie**

La province de Taza jouit d'une géologie très favorable. Elle est située à la jonction de trois domaines structuraux présentant chacun une lithologie caractéristique. Ces formations géologiques renferment des minéralisations à Plomb, Zinc, Fer et Barytine. Les marnes bleues, formées dans le domaine pré-rifain au nord de Taza, renferment des gisements de sel entre autres. Deux principaux produits miniers sont exploités dans la province : Le Sel avec une production totale annuelle de 70.000 tonnes et le Plomb (Galène) avec une production totale de 36 tonnes par année.

#### **6.4.8.7 Tourisme**

##### Au niveau de la région

La région de Taza – Al-Hoceima – Taounate a une vocation touristique incontestable et recèle des potentialités appréciables dans ce domaine, pouvant jouer un rôle non négligeable dans l'économie de cette région, qui grâce au caractère spécifique de sa morphologie et de son relief, favorise le développement du tourisme balnéaire, culturel et rural.

En effet, la Région jouit d'une combinaison idéale où coexistent harmonieusement le littoral, la forêt et la montagne. Elle dispose de potentialités non négligeables constituées de monuments historiques, parcs nationaux, plages de sable fin et de vastes forêts avec une faune et une flore très variées. La capacité d'accueil de la région est estimée à 2496 lits.

En termes de potentialités naturelles relatives au secteur du tourisme, la montagne et le littoral bordé par les flancs de la chaîne du Rif et ponctué de plages et de criques (dont la plus panoramique est la baie d'Al Hoceima), ont tendance à conférer à la région une vocation touristique de premier ordre.

## Au niveau de la province

La province de Taza, renferme un important potentiel touristique qui porte sur des sites attirants et une structure d'accueil.

### ► Principaux sites touristiques

Plusieurs sites historiques et naturels caractérisent le paysage touristique de la province et constituent de meilleures attractions pour les touristes aussi bien nationaux qu'étranger. Les principaux sites historiques sont entre autre jamaâ El Kebir, tour Sarazine, les remparts de Bab Jamaâ, la médina de Taza, le bastion Saâdien, douar sidi Majbeur, etc.

Les principaux sites naturels sont :

- Le Parc naturel de Tazekka + cédraie de Tazekka et bouyablane ;
- La Station estivale Bab Boudir ;
- Les Cascade de Ras El Mae ;
- Les Grottes Friouato, chaâra, Ciker etc.
- Oued El Bared et lac Tamda, Aïn El Hamra.

### ► Infrastructure d'accueil

Concernant les infrastructures d'accueil, il y a lieu de noter l'existence de :

- deux hôtels classés et 4 non classés dans la ville de Taza regroupant 234 chambres et 379 lits. Ce nombre est appelé à évoluer dans les prochaines années ;
- une auberge et quatre gîtes, avec 24 chambres et 62 lits ;
- deux campings de 2 et 4 ha respectivement au niveau de la commune rurale Bab boudir.

## Au niveau de l'aire d'étude élargie

Malgré la beauté des paysages dans la zone des trois communes du projet, surtout au printemps, les activités touristiques sont quasiment absentes au niveau de ces communes. Aucune infrastructure d'accueil (gîtes) n'est rencontrée et aucun sentier de randonnée n'existe.

## 6.4.9 Patrimoine culturel

### Au niveau de la zone d'étude élargie

La commune urbaine de Taza dispose de trois constructions ou zones « patrimoine national » au niveau de la zone d'étude élargie :

- Grande Mosquée de Taza dite Jamâa El Kebir (Dahir du 21 Juillet 1916 portant classement B.ON° 197 du 31 Juillet 1916),
- Enceinte fortifiée de la ville de Taza (Dahir du 21 Juillet 1916 portant classement B.O N°197 du 31 Juillet 1916),
- Zone de protection autour de l'enceinte de Taza (Dahir du 3 Février 1922 portant classement B.O N° 486 du 14 Février 1922).

De nombreuses zones sépulcrales sont disséminées dans la zone d'étude élargie.

### Au niveau de la zone d'étude restreinte

Le patrimoine culturel au niveau de la zone d'étude restreinte est composé de 2 mosquées et trois cimetières. Une mosquée se situe en bordure d'un chemin d'accès à Douar Bou Jerid et une autre à la limite de la zone d'étude restreinte. Un marabout se trouve à proximité de la C-3.

Aucune mosquée ne se trouve sur les crêtes où seront implantées les éoliennes.

*Figure 6-29 Mosquée de Douar Bou Jerid*



Les cimetières et marabouts identifiés dans la zone d'étude retrainte sont :

Sur la crête C-3, il existe un seul cimetière à Sitti Mimoun. Il n'est pas situé dans les zones de construction des éoliennes ni des accès (il est situé à proximité de E28).

Sur la crête C-4, sont identifiés les marabouts suivants :

- ▶ Le marabout Sidi AbdBou Zitoun ;
- ▶ Un marabout sur Koudiate Sidi Kassem qui porte le même nom.

Deux cimetières proches du Douar Ain Safsafa ont été identifiés en bordure de la piste d'accès vers la crête C-4. Ils sont localisés à une altitude à Douar Bou Jerid (cf. photo ci-dessous).

*Figure 6-30 Cimetières Douar Ain Safsafa*



## 6.4.10 Patrimoine archéologique

### Au niveau régional

Les caractéristiques géographiques de la région de Taza et les richesses en eau de la plaine située en contrebas ont très tôt favorisé l'installation humaine. L'occupation de cet espace, fort antérieur à l'avènement de l'islam au Maroc, est attestée par les nombreux vestiges archéologiques datant de l'antiquité et mis à jour au début de ce siècle.

Les grottes surplombant les pentes rocheuses du plateau de Taza, et les cavernes dites «Kifane Bel Ghomari» situées juste en contrebas de l'actuel siège de la province au sein de la ville, contenaient plusieurs habitations creusées et dispersées sur plusieurs niveaux. Un inventaire des monuments et sites archéologiques dans la province de Taza a été élaboré, en 2004, par le Ministère de la culture.

Des sites naturels et monuments sont identifiés au Sud de la Commune Rurale de Bab Marzouka :

- ▶ Sites naturels :
  - Grotte de Chiker ;
  - Friouato (Gouffre) ;
  - Gouffre Beni Mester ;
  - Gouffre Kef Anefid ;
  - Gouffre Jbel Timezouine ;
  - Grotte Sidi Mejbeur.
- ▶ Monuments :
  - Bab EL- Erij;
  - Bab Bou Idir;
  - Bab Klati.

Ces sites sont en dehors de la zone d'étude restreinte. Bab El Erij, le plus proche est à plus de 7 km de cette zone.

Taza prend son nom du terme berbère «tizi» qui signifie passage. En effet Taza fut de tout temps un couloir d'invasion pour l'Afrique du Nord : les Romains, les Arabes, etc. Maintes fois elle vit le flux et le reflux des conquérants berbères. Dès le 10èmes siècle les Meknassa bâtissent à l'entrée de cet important couloir un couvent fortifié, destiné à barrer la route aux envahisseurs venant de l'Est. Tombée aux mains des sultans dès le siècle suivant, Taza devient une puissante citadelle. Elle sera désormais une pièce maîtresse entre les mains des différentes dynasties : Idrissides, Almoravides, Almohades, Mérinides, Saadiens et Alaouites se succéderont.

### Au niveau de la zone d'étude restreinte

Il n'existe pas de site archéologique identifié dans la zone. Il est vraisemblable que l'implantation humaine sur les crêtes se soit développée en parallèle du développement de la ville de Taza.

## 6.4.11 Ethnicité de la population locale

Les recherches bibliographiques et les visites de terrains n'ont pas révélé la présence d'ethnie spécifique dans la zone d'implantation du projet.

L'histoire de la région de Taza révèle que la population existante est un mixte arabo-berbère. La population dans la zone d'implantation du projet parle majoritairement la langue arabe. Moins de 1% pratiquent les langues tamazight et tarifit.

Cette population n'a pas d'ethnie particulière, de coutumes particulières ni de dialectes particuliers.

Cette population est issue du brassage des populations entre les berbères et les différentes invasions arabes.

## 6.5 LE PAYSAGE DU PARC EOLIEN DE TOUAHAR

### 6.5.1 Généralité

Dans la zone d'étude élargie, deux compartiments paysagers sont identifiables :

- ▶ Le Pré-Rif, avec des reliefs lourds ;
- ▶ La vallée de l'Inawene, vaste couloir orienté d'Est en Ouest.

#### 6.5.1.1 Le Pré-Rif

##### Relief et géomorphologie

Le relief est à la fois marqué et lourd, car le substrat marneux favorise une érosion, rendue plus active par une occupation humaine généralisée. Les dénivellations sont au maximum de 450m sur les versants, mais les crêtes sont généralement larges, et les seuls secteurs à pente forte correspondent aux ravinements ; grâce à la faible dureté du substrat, le réseau hydrographique a fortement disséqué les reliefs, et l'oued principal, l'oued Lahdar, dont l'écoulement n'est pas permanent, a connu des changements de lit lors des dernières crues, d'où de vastes plages de graviers sur ses bords.

##### Milieu naturel

Les milieux naturels ont quasiment disparu du secteur, à l'exception, très localisée, des ravinements non cultivables du fait de l'érosion, et de quelques milieux de crête.

##### Occupation humaine et traditionnelle

Cette occupation se caractérise par son emprise quasi-totale sur tout le secteur, avec un habitat dispersé sous forme de douars de petite taille, souvent peu concentrés. L'agriculture occupe la quasi-totalité du secteur, avec une mosaïque d'oliveraies de densité très variable, et de cultures annuelles ; les maisons sont basses, à toit plat, et construites en terre.

##### La modernisation

La modernisation a encore peu touché le Pré-Rif. Citons en particulier les routes asphaltées, dont le réseau commence à être conséquent, sans cependant pénétrer entre les crêtes où sera implanté le Parc éolien, l'électrification récente des douars, et les antennes de téléphone. A l'exception des douars les plus importants de fond de vallée et des bords de routes asphaltées, l'habitat est resté généralement traditionnel.

#### 6.5.1.2 La vallée de l'Inawene

##### Relief et géomorphologie

Cette vallée est un vaste couloir, orienté d'est en ouest, avec un fond généralement plat, dû à des dépôts quaternaires ; le relief y est peu marqué, avec cependant une tendance à l'encaissement du réseau hydrographique dans les secteurs les moins plats, comme aux environs de Taza ; les pentes s'accroissent, avec des collines, dans les secteurs de jonction avec le Pré-Rif au nord et le massif du Tazekka au sud.

## Milieus naturels

Ils sont absents du secteur, à l'exception des lits d'oued, qui subissent de fortes crues.

## Occupation humaine traditionnelle

L'occupation de ce secteur, voie de communication avec des terres très fertiles, est très ancienne ; l'habitat est dispersé avec des douars de taille moyenne. L'agriculture occupe la quasi-totalité du secteur, avec une mosaïque d'oliveraies de densité très variable, et de cultures annuelles ; les maisons sont basses, à toit plat, et construites en terre.

## La modernisation

Depuis le Protectorat, l'agriculture s'est intensifiée, avec des parcelles cultivées de grande taille sur les terrasses alluviales, le début des versants restant un domaine de petits agriculteurs aux terres morcelées. La vallée est un axe de communication important pour le Maroc, avec construction d'infrastructures, comme la route principale, le chemin de fer, puis, l'autoroute, dont le tracé passe sur les marges du secteur. Les antennes de téléphone sont apparues. Le long de la route principale, les agglomérations de fond de vallée se sont développées, avec construction en dur de type moderne. La ville de Taza a engendré une pollution importante de l'oued, comme en témoigne les innombrables déchets domestiques accrochés sur les buissons en bord d'oued.

Les contrastes saisonniers sont très forts : après labour et plantation des espèces annuelles, la quasi-totalité du paysage est vert, puis passe au printemps à une couleur dorée, du fait de l'importance des céréales ; après récolte, les seules parcelles vertes sont les oliveraies, alors que les terrains occupés par les cultures annuelles sont nus et grisâtres. Ce contraste saisonnier est plus marqué dans le secteur du Pré-Rif.

### **6.5.2 Point de vue sur le Parc éolien depuis la ville de Taza**

La médina est située en altitude par rapport au reste de la Ville elle offre donc une vue panoramique sur le parc éolien.

Les photos qui suivent illustrent deux points de vue vers le parc éolien depuis la Médina : la rue Bab El Guebour et le Souk Al Had. Le parc éolien est nettement plus visible depuis le Souk Al Had que depuis la rue Bab El Guebour.

*Figure 6-31 Vue depuis la rue Bab El Guebour*



*Figure 6-32 Vue depuis la rue Bab El Guebour (bis)*



*Figure 6-33 Vue depuis le Souk Al Had*



### Modélisation paysagère

Les photos qui suivent sont issues d'un photomontage afin de présenter les modifications paysagères engendrées par le parc éolien à partir de différents angles de vue.

La carte ci-après permet de localiser les points de vue.

